



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 14/10/2025

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Jean-Marc STERNE – Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS – Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53404739 NICOLAITE CHAILLOT / PARIS 13 ATLETICO 3 D1 du 20/09/25.

Dossier transmis par la commission des statuts et règlements - La commission décide de donner match à rejouer sur un terrain en conformité avec les règlements au motif : l'organisateur de la compétition a commis une erreur administrative en validant la tenue de cette rencontre sur un terrain de repli non homologué pour l'éclairage. Le dossier est transmis à la COC pour date à fixer.

La commission fixe la rencontre au 29/11/25.

Match N° 53406332 PETITS ANGES 2 / ES PARIS D4.B du 11/10/25

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif : Absence de l'équipe 2 de PETITS ANGES.

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe 2 des Petits Anges et lui inflige une amende de 40 € (Cf. Annexe financière) plus les frais de déplacement de l'arbitre.

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe 2 des Petits Anges et lui inflige une amende de 100 € (Cf annexe financière)

Match N°53406334 OL LUTECE / HOMENETMEN D4.B du 11/10/25

Courriel de OL LUTECE du 12/10/25 informant d'un bug de la tablette impossible de transmettre de la FMI et que le résultat est de 4/1 en faveur de OL LUTECE.

La commission demande les compositions des deux équipes et au club de Homenetmen la confirmation du score pour sa réunion du 21/10/25.

La commission apporte une précision à tous les clubs qui obtiennent les AOT **tardivement qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H** sous peine de match perdu par forfait. Les matches concernés seront déprogrammés.

CDM

Match N° 53407720 CHAMPIONNET / RACING CLUB 18 D1 du 05/10/25

Reprise du dossier PV du 07/10/25 - La commission confirme le score de 2/1 en faveur de l'équipe de Championnet et demande la composition des deux équipes avec les numéros de licence pour sa réunion du 14/10/25.

La commission prend bonne note des compositions et des sanctions administratives

Composition de CHAMPIONNET

- | | |
|--|-------------------|
| 1. 9604803452 Antonín Culleron | |
| 2. 9602909828 Aclan Jayson | Avertissement CAS |
| 3. 9605345587 Sarmiento Pena David | |
| 4. 2388034503 Hamdan Rayann | |
| 5. 2318051624 Droge Christopher | |
| 6. 1696013412 Verite Clement | |
| 7. 9605373053 Palacios Inestroza Ricardo | |
| 8. 9604490959 Montaldi Nicolás | |
| 9. 2543453402 Reille Tomy | |
| 10. 9602330958 Recchia Vitor | |
| 11. 2545555828 Beudet Bastien | |
| 12. 2543796262 Lorín Clement | |
| 14. 1022169404 Remoissenet Félix | |
| 15. 2548470256 Ma Sethi | Avertissement CAS |

Composition de RC PARIS 18

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| 1. 9603175584 Liam Pereira Dos Santos | |
| 2. 9603941616 Denis Sandjo | |
| 3. 9603249524 Meite Samassi | |
| 4. 2548208474 Ahmed Diaby | |
| 5. 9603551175 Mohamed Diouf | |
| 6. 2543815217 Mehdi El Gharbi | |
| 7. 2545973829 Wilson Da Veiga | |
| 8. 9604708093 Adam Moubarki | |
| 9. 2547229242 Sidy Sylla - | |
| 10. 9604481860 Mamadou Sidibe | |
| 11. 9605493728 Khaled Semmar | Avertissement CAS |
| 12. 9603089180 Benoît Vairac | |
| 13. 9603624087 Thierno Balde | |
| 14. 9605020502 Mohamed Nji | |

SENIORS FEMININES

Match N° 54936590 POUCHET / PARIS 13 ATLETICO D1 du 27/09/25

Reprise du dossier PV du 07/10/25 - La commission entérine le score de 0/1 en faveur de Paris 13 Atlético et demande

la composition de l'équipe de Paris XVII Pouchet avec les numéros de licence pour sa réunion du 14/10/25.

La commission prend bonne note de la composition

Composition de PARIS XVII POUCHET

1. 9603245807 BABOUOT Léa
2. 2544110906 RONZINI Serena
3. 2544404268 KIENTZ Laure
4. 9604225786 CAPDEVIOLE Lola
5. 2548023609 DAUCHY Suzie
6. 9603321545 BOUCHAIRA Katrennada
7. 9602880169 COSTES Laetitia
8. 2545104914 LASSAIS Juliette
9. 2546969698 TMIMI Sarah
10. 9605192382 LEMAGNEN Alma
11. 9603929332 CATHERINEAU Charlotte
12. 9603681840 RENAULT Fanny
13. 9602663961 VENARD Thaïs

ANCIENS

Match N° 53407187 PARIS XVII POUCHET / BENFICA ARGOSELO D2.A du 12/10/25

Lecture de la FMI match non joué au motif : Effectif insuffisant de l'équipe de Paris XVII Pouchet.

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de Paris XVII Pouchet et inflige une amende de 40 € (Cf. annexe financière)

Match N° 53407547 PARIS US SUISSE 2 / CHEMINOT PARIS D2.C du 12/10/25

Courriel de PARIS SUISSE du 09/10/25 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait avisé (2^{ème} forfait) de l'équipe 2 de Paris US Suisse.

JEUNES

U 14

Match N° 53408495 ESP PARIS 19.2 / PARIS 13 ATLETICO 2 D1 du 04/10/25

Reprise du dossier PV de la COC du 07/10/25 - *La commission demande la composition de l'équipe 2 de l'Espérance Paris 19 et le rapport de l'arbitre via la CDA afin de pouvoir entériner le score de la rencontre.*

Rapport de l'arbitre qui confirme le score de 1/1 aucune sanction administrative.

Composition de l'ESP paris 19.2

1. El gares Fares
2. Maallemi Yani (capitaine)
3. Tores Benjamin
4. Jaghdam Ahmed
5. Yameudjo Iwan
6. Drame Youssouf
7. Diarra Assane
8. El hasnaoui Faél
9. Nu amarh Isaac
10. Soumare Alassane
11. Traore Jad
12. Bourguiba Ayoub
13. Dehane Anis
14. El ouali Imran

Dirigeants :

Zied Aloui entraîneur/Responsable - Diallo Talibe Dirigeant – Limem Mikail Adjoint – Lienou Japhet Dirigeant

Match N° 53409697 JAP / CFFP 2 D4.C du 04/10/25

Courriel de CFFP du 09/10/25 informant que la rencontre n'a pas eu lieu au motif : Absence de JAP (2^{ème} forfait)

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de Junior Académie Paris et lui inflige une amende de 40 €.

Match N° 53409700 PARIS SC 2 / JAP D4.C du 11/10/25

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe de JAP (3^{ème} forfait)

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe de Junior Académie Paris et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière)

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe de Junior Académie Paris et lui inflige une amende de 100 € (Cf annexe financière)

Match N° 53409702 PARIS 15 AC 5 / RC 18 D4.C du 11/10/25

Courriel du RC 18 en date du 10/10/25 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait avisé (3^{ème} forfait) de l'équipe du Racing Club 18. En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe du Racing Club 18 et lui inflige une amende de 100 € (Cf annexe financière)

Courriel de ESC XV du 09/10/25 déclarant forfait général en D4.C.

La commission entérine le forfait général de l'équipe de l'ESC XV et lui inflige une amende de 150 € pour retrait d'une équipe après la parution du calendrier. (Cf annexe financière)

U 16**Match N°53407005 PARIS 15 AC 3 / AS PARIS D2.B du 12/10/25**

Lecture du rapport de l'arbitre et de l'AC PARIS 15, match non joué au motif : Terrain impraticable (voir photos) sur décision de l'arbitre.

La commission donne match à jouer, sur un terrain de repli, le 02/11/25. L'AOT doit parvenir au district pour le vendredi 14H au plus tard précédent le match.

Match N° 53407003 ESP PARIS 19.2 / PUC 3 D2.B du 05/10/25

Lecture du rapport de l'ESP PARIS 19 nous informant d'un bug de la FMI et confirme le score de la rencontre 2/7 en faveur du PUC 3 et joint la composition de l'équipe. Le score est confirmé par l'arbitre du match.

1- Kari Aymane (G) 9605353860
 2- Diarra Lassana 2548210594
 3- Drame Kalipha 2548171989
 4- Hassan dyha 9602912250
 5- Karamoko Enzo 2548123024
 6- Samassa bakary 9603461896
 7- Thiam Abdou 9602527983
 8- Ba Seydou 2548093518
 9- Bakhta Daoud 9604337032
 10- Belaiboud Kilian 9602731415
 11- Benrazek Kais 2547656457
 12- Berdouz Elyas 9605353865
 13- Bordes mollet kilian 2548504023
 14- Makondolo kuematuka Dyllane 2548036898
 Assistant 1 : TOBOGO Christophe 9603604035
 Educateur : Ahmed BETTACHE : 9602521080
 Dirigeant : SAKHO Aboubacar 9603459495

La commission entérine le score de 2/7 en faveur de l'équipe 3 du P.U.C. et demande au club du PUC de fournir la composition de son équipe 3 pour le mercredi 20/10/25 au plus tard.

U 18

Match N° 53405181 CAMILLIENNE / CHAMPIONNET D1 du 12/10/25

Lecture de la FMI et rapport de la CAMILLIENNE match non joué au motif : Erreur de la DJS sur l'attribution du créneau concernant le stade Léo Lagrange. (3 matches sur 2 créneaux)

La commission donne match à jouer et fixe la rencontre au 30/11/25.

Match N° 53405703 ENFANTS PASSY / ESP PARISIENNE D3.A du 05/10/25

Lecture de la Feuille de Match papier.

La commission entérine le score de 3/3 et inflige à l'ESP. Parisienne 17 fois 8 € d'amende pour absence des numéros de licences de l'ensemble de la composition et des dirigeants, soit 136 € et 2 fois 8€ d'amende à Enfants de Passy pour absence des numéros de licences des arbitre bénévoles soit 16€.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel

53406336 ENFANTS PASSY 2 / PITRAY OLIER 3 seniors D4.B du 12/10/25

53407364 CA PARIS / PUC 2 anciens D2.B du 12/10/25

53408094 RC 18 / APSM U15 D2.B du 11/10/25

2^{ème} et dernier appel

53405929 ES PARISIENNE 3 / JAM 2 U18 D3.B du 05/10/25

53408091 ANTILLAIS PARIS 19 / SALESIENNE U15 D2.B 04/10/25

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4

AS Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)

Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)

Petits Angers 2 (PV du 14/10/25)

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)

JS Paris 10 (PV du 16/09/25)

U18 D3

Championnet 2 (PV du 02/09/25)

Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)

ES Paris (PV du 23/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)

Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge des clubs selon le règlement de chacune des compétitions.

Coupe 75 SENIORS

2^{ème} tour le 18&19/10/25 – tirage effectué le 30/09/25

3^{ème} tour le 29&30/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe SENIORS Amitié

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe séniors Féminines

1^{er} tour le 03/01/26 – tirage le 09/12/25

Coupe Anciens

2^{ème} tour le 19/10/25 – tirage effectué le 30/09/25

3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe CDM

1^{er} tour le 30/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe U20

1^{er} tour le 09/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe U18

2^{ème} tour le 19/10/25 – tirage effectué le 30/09/25

3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage le 04/11/25

Coupe U17

1^{er} tour le 04/01/25 – tirage 09/12/25

Coupe U16

2^{ème} tour le 19/10/25 – tirage effectué le 30/09/25

1/8 de finale le 09&16/11/25 – tirage le 28/10/25

Coupe U16 amitié

1^{er} tour le 21/09/25 – tirage effectué le 26/08/25

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe U15

1^{er} tour le 27/09/25 – tirage effectué le 26/08/25

1/8 de finale le 29/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe U14

1^{er} tour le 27/09/25 – tirage effectué le 26/08/25

2^{ème} tour le 29/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe U14 amitié

1^{er} tour le 27/09/25 – tirage effectué le 26/08/25

1/8 de finale le 29/11/25 – tirage le 21/10/25

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1^{er} tour le 29/11/25 - tirage le 21/10/25